

EXTRAIT DU COMPTE RENDU de la réunion du vendredi 19 janvier 2024

EXAMEN DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION

PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2022 DU GROUPE PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La réunion débute à 9 h 12, sous la présidence de M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic.

Présidente	M ^{me} Béatrice Flores-Le Gayic	présente
Vice-présidente	M ^{me} Jeanne Vaianui	présente
Secrétaire	M ^{me} Maite Hauata Ah-Min	présente
Membres	M ^{me} Frangélica Bourgeois-Tarahu	présente
	M ^{me} Patricia Pahio-Jennings	présente
	M ^{me} Vahinetua Tuahu	présente
	M. Pierre Terou	présent
	M. Frédéric Riveta	absent
	M. Henri Flohr	absent
Non-membre	M ^{me} Elise Vanaa	représentante-membre du CA de l'Office des postes et télécommunications

Présidence de M^{me} Jeanne Vaianui, vice-présidente de la commission.

(La procédure d'examen simplifiée est approuvée à l'unanimité avec 7 voix pour les deux dossiers.)

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

(Lettre n° 79/PR du 8-1-2024)

PROJET DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022 DU GROUPE PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

(Lettre n° 80/PR du 8-1-2024)

Présentés par M^{me} Béatrice Flores-Le Gayic

Défendus par :

- M^{me} Vannina Crolas, ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle
- M. Jean-François Martin, président-directeur général de l'Office des postes et télécommunications (OPT)
- M^{me} Imeria Teururai, chargée d'études des ressources humaines à l'OPT
- M. Bruno Arbonel, directeur général de la SAS FARE RATA
- M. Christophe Bergues, directeur général de la SAS ONATi
- M. Laurent Manche, commissaire aux comptes du cabinet d'audit légal et contractuel, KPMG Tahiti
- M. Faraksen Bouhaddi, commissaire aux comptes du cabinet d'audit et d'expertise comptable, EDEC AUDIT SARL

DISCUSSION SUR LES PROJETS DE RAPPORT

M^{me} Vannina Crolas : Je voudrais saluer les progrès effectués sur les délais de présentation des comptes car, pour rappel, les résultats de 2021 n'avaient été présentés qu'en fin d'année dernière. Dans le cas présent, on est en début de l'année 2024 et on présente les résultats de l'année 2022. On espère que l'année prochaine, on présentera au maximum à la fin de l'année suivante les résultats de 2023.

Les résultats de 2022 ne sont pas fameux puisque l'on termine l'année avec un déficit de 2,038 milliards F CFP. Cela représente une aggravation du déficit cumulé des années précédentes puisque depuis 2019 et la crise COVID, le groupe OPT dans son ensemble n'a pas cessé d'engranger des déficits. Il faut savoir que, jusqu'en 2019, ONATi arrivait à compenser les déficits structurels de Fare Rata et de Marara Paiement. Cependant, avec la concurrence agressive et dynamique de Vodafone et des autres concurrents, ONATi a été mise en difficulté. Mais depuis le début de l'année précédente, avant même que l'on arrive, les dirigeants de l'OPT se sont engagés sur un plan de rétablissement de l'équilibre financier du groupe.

Je vais laisser la parole au PDG, qui d'ailleurs finit bientôt son mandat puisqu'il a demandé à ce qu'on mette fin à ses fonctions à la fin de ce mois. Comme ce qui a été annoncé, nous avons lancé un appel à candidature l'année dernière ayant abouti à la nomination de Madame Hina Delva comme successeur de Jean-François à la tête de l'OPT. Mais je vais tout de même saluer tout le travail que ce dernier a réalisé pendant toutes ces années, et plus particulièrement la collaboration étroite que l'on a pu avoir avec lui et ses dirigeants depuis que nous avons été nommés.

De ce fait, il y a de l'espoir pour l'avenir. Mais cela ne dépend pas uniquement de l'OPT mais également des décisions politiques que le gouvernement va prendre, notamment par rapport à l'arrivée de Google, de Starlink ou de OneWeb. En tout cas, notre Président a annoncé qu'il veut absolument que l'OPT prenne toute sa place dans ce monde, qui va bouger avec l'arrivée de ces « monstres ». Il va falloir qu'on trouve toute notre place. Il en va également de la souveraineté numérique de notre pays. La place de l'OPT en tant qu'opérateur historique et public des télécommunications est donc stratégique et cruciale. Je vais laisser maintenant la parole à Jean-François pour qu'il expose un peu plus les résultats mais surtout les projets d'avenir du groupe.

M. Jean-François Martin : Pour celles et ceux qui ne savent pas, Vannina a travaillé avec moi quand j'étais chef du service des affaires financières il y a 22 ans. Elle a même travaillé par la suite avec Christophe. Il est vrai qu'aujourd'hui, j'ai effectivement l'âge de la retraite. Je ne vais pas complètement m'arrêter en activité, mais c'est une émotion pour moi d'être ici parce que c'est ma dernière présence ici parmi vous.

Les vœux sont teintés d'espoir pour nous avec ce « *Plan de rétablissement des équilibres financiers* » (PREF) que j'ai engagé, dès l'année dernière, quand j'ai vu les résultats estimés de 2022. Dès janvier 2023, j'ai demandé à ce que l'on enclenche assez vite un plan, baptisé tout d'abord « *plan de rigueur* », uniquement orienté sur les charges. Rapidement, on s'est orienté aussi vers le développement des produits, il ne faut pas seulement réduire que les charges. On réduit les charges et on augmente les produits, cela fait deux fois le résultat positif.

Je vais vous présenter en synthèse qu'est-ce que donne ce « *Plan de rétablissement des équilibres financiers* ». Tout d'abord, c'est un plan de rétablissement sur cinq ans (2024, 2025, 2026, 2027, 2028). C'est ambitieux parce que prévoir l'avenir sur cinq ans ce n'est pas toujours évident, mais ce plan constituera le socle de toutes les filiales. Il devra être exécuté parfaitement surtout sur la réduction des charges et il faudra que les contrôles de gestion de toutes les entités et celui du groupe OPT surveillent l'exécution du plan. Si jamais il y a un dérapage, il faudra tout de suite intervenir et prévenir pour attirer l'attention sur ce dérapage. Il ne faudra pas attendre la fin de l'année pour se réveiller et dire que cela ne va pas et que ce que l'on avait prévu ce n'est pas ça. Donc oui, il y a des espoirs, mais il faudra bien surveiller l'exécution du plan.

Tu as raison Vannina d'insister sur un point. Il nous faudra encore quelques temps le soutien du pays à travers les subventions. La bonne surprise, c'est que l'on s'engage — si le plan est respecté — à réduire sérieusement les subventions du pays. C'est ce qui est intéressant, dans la perspective, pour dire au pays qu'il faut nous soutenir temporairement parce qu'on est en difficulté ces jours-ci. Dans l'autre sens, il y a quelques années (2006, 2007, 2008), l'OPT — qui était en monopole — avait accumulé un matelas et on a distribué au pays 14 milliards F CFP sous forme de dividendes au moment où le pays allait mal et qu'il ne pouvait pas prendre des endettements. Je vous rassure, quel que soit le gouvernement qui était au pouvoir, tous les gouvernements ont demandé l'assistance de l'OPT à travers les dividendes. Je suis bien placé pour le savoir parce que j'étais responsable des finances à ce moment-là et j'ai monté les opérations avec plusieurs ministres.

Ainsi, on a aidé le pays. Aujourd'hui, on est dans une difficulté passagère, il faut que le pays nous aide et c'est bien ce que le pays fait depuis 2019 en donnant des subventions à Fare Rata qui, effectivement, Vannina a raison, est structurellement déficitaire. L'activité postale dans le monde n'est pas équilibrée. Tout le monde, aujourd'hui, n'envoie plus de lettres, c'est rare. Tout le monde s'envoie des mails. Par contre, l'activité colis demeure et, chez Fare Rata, il y a une bonne perspective aussi de développement de cette activité-là entre autres.

Onati — avant c'était Tikiphone puis Vini — est la pierre angulaire du groupe puisque c'était la société qui ramenait de l'argent, mais elle était en monopole. Depuis 2011 d'abord, puis ensuite 2013, on n'est plus en monopole. Tu as dit qu'il faut que le pays aide. Le pays doit nous aider en légiférant sur les zones peu denses. Dans les îles éloignées, nous sommes tout seul. Or, dans les cahiers des charges des concurrents, ils ont des obligations de couverture des zones peu denses. Clairement, les concurrents n'y vont pas car ce n'est pas rentable et, chaque année, ils demandent des dérogations.

En conséquence, il est temps de légiférer pour considérer que les zones peu denses c'est l'opérateur historique qui y est présent, tout seul. Il y a un mécanisme de financement qui doit être trouvé — soit par les opérateurs, soit par le pays ou un mixte — parce que ce sont des missions non pas de service public mais concurrentielles. La téléphonie mobile et l'Internet fixe sont des missions concurrentielles, mais nous sommes tout seul. Donc, on rend une mission d'intérêt général à destination des populations des îles éloignées mais, à la base, ce sont des services concurrentiels.

Ce que vous avez à l'écran est une première partie de notre intervention pour expliquer pourquoi le résultat de 2022 était en nette régression par rapport à celui de l'année d'avant.

D'abord, pour les années d'avant, on était en année *Covid* donc il y avait beaucoup de dépenses que l'on ne faisait pas. Par exemple, toutes les missions avaient été annulées, évidemment car il n'y avait plus de transport aérien. Donc en 2022, les activités normales comme les missions des agents techniques dans les îles ont repris plein pot.

La baisse récurrente des revenus de la téléphonie mobile, qui est naturelle et tendancielle, a été aggravée en 2022 avec les nouvelles offres très agressives que l'ancien directeur général avait lancées. Comme en métropole, lorsque les opérateurs de téléphonie mobile se font trop la guerre sur les prix cela bénéficie aux consommateurs, il n'y a pas de problème, mais à un moment donné, cela tombe en dessous des prix de revient. Du coup, cela accroît le déficit. Deux chiffres tout le temps sur les tarifs, ce n'est pas forcément une bonne chose. Parfois, il faut augmenter les gigas, les méga octets, ce que l'on peut donner en consommation et pas forcément en tarif, parfois il y a un mixte des deux. Les offres trop agressives — et Christophe pourra en témoigner —, on continue de les subir en 2023 mais on commence maintenant à voir le bout. Cela nous a entraîné plus rapidement vers le bas sur la téléphonie mobile. Il y a eu une augmentation des tarifs du secteur postal, ce qui était programmée, donc du coup cela permet d'atténuer un peu la baisse drastique sur la téléphonie mobile.

Sur les produits négoce, on a essentiellement la revente de terminaux et des produits informatiques chez Tahiti Nui Télécoms. Vous savez tous que l'inflation a frappé le monde et la Polynésie en particulier : augmentation du coût du fret, tous les coûts et la taxe CPS en avril 2022. Cela a entraîné une diminution de notre marge commerciale parce que nous avons maintenu les prix de vente aux clients et nous avons absorbé effectivement. Il y a moins 222 millions quand même dans le résultat de 2022.

Le pays a réduit également sa subvention. En 2021, on avait encore 1,75 milliard F CFP et, en 2022, cela a été réduit de 175 millions F CFP.

Ensuite, on a mis en place un plan de départ volontaire des agents. Momentanément, en 2022, il y a un surcoût puisque l'on a versé des indemnités évaluées à 219 millions F CFP et 328 millions F CFP en 2023. Les effets positifs, on les voit les années suivantes, à condition qu'on ne remplace pas les salariés qui partent.

Marara paiement est une activité qui a démarré en août 2022, qui est coûteuse, qui n'est pas à l'équilibre aujourd'hui mais qui le sera plus tard. Effectivement, il y a une augmentation des charges de personnel parce qu'il faut se mettre en conformité bancaire sinon on n'a pas l'agrément.

Sur les amortissements, vous avez tous entendu parler du fameux système d'information et de télécoms Noa. Il y a eu un surcoût sur ce système d'information et cela a engendré des amortissements supplémentaires. On évalue à 186 millions F CFP, pratiquement 200 millions F CFP, l'impact en amortissement du surcoût de Noa. L'investissement total de Noa, pour l'instant, est de près de 4 milliards F CFP alors qu'il était prévu initialement à 2,6 milliards F CFP.

Puis comme je l'ai dit tout à l'heure, pendant les années *Covid* précédentes, il y a pas mal de choses qui n'avaient pas été faites. Par exemple, la formation du personnel qui est un gros budget chez nous. En année *Covid*, on n'a rien fait quasiment et là, en 2022, on est revenu à une situation normale. On a dépensé 150 millions F CFP dans la formation, tout le groupe confondu, du coup quand on compare par rapport à l'année d'avant, il y a une dépense en variation.

Sur le désamiantage, vous savez que ça c'est à la mode aujourd'hui. Quand on a rénové les stations de Tubuai et Rurutu dans la perspective de l'arrivée du câble sous-marin Natitua Sud, on a dû faire de gros travaux de désamiantage sur les deux stations télécoms. Cela a coûté 50 millions F CFP en charge de fonctionnement, ce n'est pas en investissement.

Tout cela pour vous expliquer que quand on cumule tous ces phénomènes-là, on arrive à une variation négative du résultat parce qu'entre 2022 et 2021, on est à 1,7 milliard F CFP puisque le résultat est à - 2 milliards F CFP en consolidé. Sans la subvention du pays, le résultat serait à - 3 milliards F CFP. Heureusement qu'il y a encore la subvention du pays sur Fare Rata. Il n'y a pas d'autres subventions de fonctionnement en 2022.

Sur la partie du plan de rétablissement des équilibres financiers (PREF), vous avez à l'écran — ça vient de sortir ce matin — le résultat mathématique de toutes les entités à venir jusqu'en 2028. Ce ne sont pas les comptes consolidés, c'est un budget cumulé. C'est-à-dire que l'on prend les résultats de tout le monde et on fait l'addition mathématique. Dans les comptes consolidés, on neutralise les flux entre nous. Donc si OPT facture des prestations à Onati, en comptes consolidés, cela disparaît, ça fait zéro. On voit ici que l'évolution positive du PREF sur cinq ans nous amènerait à un résultat positif dès l'année 2025 en cumulé et on irait vers une réduction des subventions du pays. C'est ça qui permet aussi de donner une visibilité au pays.

Bruno, j'ai enlevé les subventions de la Polynésie française en 2027-2028 parce que comme on revenait à un meilleur équilibre, du coup j'ai préféré que ce soit l'OPT qui subventionne pour dire au pays : « *Voilà, on a fait un effort, ça se limite même si c'est mathématique* ». Pour Onati, on a mis la subvention de 500 millions F CFP, c'est la somme qu'il faut la garder. Ce n'est pas seulement une subvention du pays, cela peut être le mécanisme avec les opérateurs télécoms. Pour Marara paiement, initialement dans le plan, vous aviez une subvention jusqu'au bout. On l'a limité à 2024 et 2025. On arrête à partir de 2026, 2027, 2028 parce que la situation financière va mieux.

Le plan qui est composé, à la fois, de réductions de charges et de développement de produits, de chiffres d'affaires, se traduit par ces chiffres-là. En matière de trésorerie — parce que c'est ce qui compte aussi —, les commissaires aux comptes ici présents avaient envisagé un temps de lancer le plan de continuité d'activités, le plan d'alerte. Quand des sociétés sont en difficulté, les commissaires aux comptes ont l'obligation légale de signaler et de vérifier que les sociétés en question peuvent continuer à avoir une activité et, en clair, que l'on n'aille pas vers un redressement judiciaire ou une faillite.

Ce qui nous sauve — c'est ce que vous avez en bas, je ne sais pas si on voit bien — c'est la situation de trésorerie du groupe. On est à 11 milliards F CFP et, les années suivantes, on arrivera à 14 en fin de parcours. 11 milliards F CFP, cela paraît beaucoup mais c'est un an de charges du personnel. Donc, c'est beaucoup mais il faut relativiser. La bonne nouvelle est que l'on a une trésorerie très solide, ce qui fait que la continuité d'activités est là.

Voilà, je ne vais pas être plus long que cela. Après, j'avais des schémas sur les subventions pour montrer la diminution des subventions du pays. Ce que j'aime bien avec ce schéma-là c'est que l'on voit les flux par rapport aux subventions que l'on attend du pays.

La Holding OPT est le pivot c'est-à-dire que l'on prend les dividendes chez Onati et on reverse les subventions à Fare Rata et Marara paiement.

Je pense que j'ai à peu près tout dit. Je suis ouvert aux questions.

M^{me} Vannina Crolas : Ce PREF va être présenté au prochain conseil d'administration du 30 janvier donc il n'a pas encore été validé. Ce que je vois c'est que, dès 2024, on demande au pays une subvention supplémentaire de 800 millions F CFP, 500 millions F CFP pour Onati et 300 millions F CFP pour Marara paiement. Donc, cela fera l'objet de débats, de discussions, pour qu'on voit de quelle manière cela pourrait se faire. À mon avis, c'est la garantie que derrière cela va vraiment donner les résultats escomptés et qu'à terme l'OPT pourra revoler de ses propres ailes comme elle l'a toujours fait jusqu'en 2018. Donc, on va en parler. En tout cas, on remercie le travail que nos dirigeants ont effectués durant ces derniers mois. Peut-être, pourrais-tu apporter des précisions sur les négociations en ce qui concerne les conventions collectives ?

M. Jean-François Martin : Vous m'aviez interpellé la dernière fois lorsque j'étais venu présenter les comptes 2021 sur « *Ambition 2020* », sur les tensions sociales et les grèves régulières et répétitives. Suite au dernier conflit et des protocoles d'accord que l'on avait signés, je mène personnellement, à coup de deux réunions par semaine avec Imeria, des négociations avec l'assistance des directeurs généraux, des DRH, sur une convention commune aux trois entités (OPT, Fare Rata, Onati).

Les discussions se passent bien. Nous sommes pratiquement à trois quarts des dispositions communes. Nous avons bon espoir que cela aboutisse. En tous cas, par rapport à la fois où on avait tenu un conseil d'administration où c'était tendu — les syndicats étaient venus —, c'est dans une atmosphère beaucoup plus sereine que l'on discute et dialogue aujourd'hui. On avance... peut-être pas au 31 janvier — en tous cas, je travaille jusqu'au bout pour arriver au 31 janvier — mais, on voit le bout du tunnel.

En gardant à l'esprit que les salariés voulaient un maximum de points communs, c'est-à-dire que sinon, ils ne se repéraient pas entre : « OPT, tu as ça ; chez Onati, tu as ça, etc. ». On garde toujours à l'esprit le fait de ne pas amplifier l'augmentation des charges de personnel. De rester raisonnable sur les revendications : pour l'instant, cela fonctionne ! Le plan ne leur a pas encore été présenté. Aujourd'hui, par rapport à quelques semaines en arrière, les relations sont décontractées, bonnes et donc, cela avance bien.

M^{me} Vahinetua Tuahu : Je vais rebondir sur NOA dont vous avez parlé. Ce logiciel est un gros problème ! Il permet de travailler au niveau des facturations, est-ce bien cela ? Utilisez-vous toujours l'ancien système, GIRAFE 2G ? Y a-t-il toujours des difficultés ?

M. Jean-François Martin : Oui, NOA est le logiciel commercial. Ce n'est pas que de la facturation, il permet de gérer tous les produits et services télécom d'ONATi.

Nous utilisons toujours GIRAFE 2G pour certaines activités, notamment les liaisons des entreprises. On va migrer sur NOA et il ne reste que cette activité-là, tout le reste ayant déjà migré sur NOA.

Concernant les difficultés, elles sont derrière nous. Aujourd'hui, il y a eu un transfert de compétences entre la société Ericsson et les équipes d'Onati. C'est ce qu'on appelle « faire à 4 mains ». Le transfert de compétences est quasiment achevé. Nos équipes sont maintenant en capacité d'exploiter et de développer l'outil, pour créer de nouvelles offres. On ne nie pas qu'il puisse parfois y avoir de petits incidents, mais les grosses difficultés sont derrière nous. Cela fonctionne. Il peut y avoir quelques problèmes de fonctionnement, par-ci par-là, mais globalement, cela fonctionne bien.

Fare Rata a d'ailleurs entrepris la mise en place d'un nouveau système d'information postal. On commence par les bureaux de poste les plus éloignés, pour justement mesurer l'impact fort de NOA, pour éviter que, s'il y a des difficultés, cela contamine tout le monde. On va commencer par les petits bureaux de poste avant de déployer grandeur nature. Un système d'information beaucoup plus performant et moderne que l'actuel. La situation s'est améliorée avec NOA, bien qu'il y ait encore quelques difficultés. Mais elles sont derrière nous.

M^{me} Vahinetua Tuahu : J'étais en train de comparer avec l'exemple de la Nouvelle-Calédonie : pendant 5 ans — ils étaient là 5 ans avant nous —, ils ont utilisé NOA et eu ces difficultés. Pourquoi n'a-t-on pas pris exemple sur eux pour essayer de réagir sur ça ? Maintenant, nous subissons les mêmes difficultés.

M. Jean-François Martin : Effectivement, ils sont dans une situation vraiment compliquée. Ils l'avaient lancé juste avant nous, mais ce n'est pas tout à fait le même système d'information. Ils ont également la partie « réseau télécom », pas seulement la partie commerciale. C'est beaucoup plus vaste. Je crois qu'ils en sont à 5 ou 6 milliards de dépenses.

M^{me} Vahinetua Tuahu : Cinq.

M. Jean-François Martin : Ils ont rencontré énormément de difficultés, plus que nous, et en ont encore. Nous étions déjà en contact. Le système d'information était déjà exprimé ici. En 2004, l'OPT avait commandé le système d'information télécom à une société du groupe « Orange », qui s'appelait « SOFRECOM », acheté plein pot à 750 millions, qu'on n'a jamais mis en service car il ne fonctionnait pas.

Les systèmes d'information sont toujours complexes. Quand le prestataire vend, c'est toujours joli avec de belles promesses mais derrière, quand on implante, ce n'est pas toujours la même chose. Il y a toujours des surcoûts liés aux délais, à des demandes qu'on n'avait pas vu la première fois. Donc on rajoute comme ce qui est un peu le cas-là. L'avantage est que cela fonctionne ! Aujourd'hui, les factures sont faites sur ce système-là. Nos équipes de marketing peuvent développer des offres de services sur ce système. On n'a pas tout à fait le même système d'information que l'OPT en Nouvelle-Calédonie.

M^{me} Vannina Crolas : Il est vrai que le système d'information NOA fonctionne. Par contre, financièrement, cela continue de peser sur les dotations aux amortissements. Pendant 10 ans, cela continuera à peser sur les comptes du groupe. Il est difficile de revenir en arrière. L'outil est là, autant l'exploiter au maximum et bien sûr qu'on devra faire avec !

M. Jean-François Martin : Si vous permettez Madame Crolas, il faut ramener cela par rapport aux 200 milliards de chiffre d'affaires sur la période, soit 20 milliards de chiffre d'affaires par an.

M^{me} Vannina Crolas : Cela a coûté 5 milliards, est-ce bien cela ? Le système d'information a coûté 5 milliards.

Un autre élément important est le fonds de roulement : quelle est sa situation ?

M. Jean-François Martin : *Grosso modo*, cela correspond à la trésorerie.

M^{me} Vahinetua Tuahu : On avait parlé tout à l'heure du projet de câble jusqu'au Chili. Google est apparu et promet aussi d'en parler mais aussi de faire un câble avec l'Australie. Chili-Australie-Tahiti. N'y a-t-il pas de conflit d'intérêt sur ces deux-là ?

M. Jean-François Martin : Au tout début, le gouvernement chilien nous avait approché. Il n'y avait pas encore Google dans la partie et le gouvernement chilien poussait à faire ce câble. Madame Crolas y est allée en mission, l'année dernière, avec ma collaboratrice qui s'occupe des câbles sous-marins, Vairani, parce que le ministre français du commerce extérieur était en visite au Chili.

Effectivement, la gestion de ce projet, du côté chilien, est compliquée ! C'est un fonds d'infrastructure qui le gère, au nom du gouvernement chilien. L'arrivée de Google a changé la donne ! Google a, effectivement, décidé de déployer des câbles sous-marins dans le Pacifique sud et de ne plus dépendre des opérateurs télécom ; parce que là, Google est un excellent acheteur de capacité des câbles auprès des opérateurs. Lui qui a la force de frappe financière a décidé de créer, d'investir et d'exploiter lui-même ses câbles sous-marins et du coup, d'offrir aux opérateurs télécom des capacités, quand ils en ont, sur leurs câbles.

Ainsi, ils ont changé de stratégie et ils annoncent, partout maintenant, plusieurs câbles sous-marins : il y a l'Australie et Tahiti, mais aussi Fidji-Tahiti, Australie-Nouvelle-Zélande et là, récemment, ils viennent d'annoncer Australie-Tahiti, Tahiti-Chili.

Ce qui nous intéresse à travers le Tahiti-Chili est la desserte des Gambiers, parce que les capacités satellitaires sont limitées. De la même manière que Tubuai et Rurutu se plaignaient, les Gambiers se plaignent également et à juste titre !

Comme je le dis tout le temps, les satellites à orbite basse sont récents, ils n'existaient pas jusque-là ! Quand nous avons contractualisé avec Intelsat, il y a 15 ans, nous étions sur des satellites orbitaux, à 36 000 kilomètres. Ceux-là sont à 1500 kilomètres ou moins de 1000 kilomètres donc, effectivement, le signal est beaucoup plus rapide, parce qu'il y a moins de distance. Cela correspond à Starlink et OneWeb.

Du coup, sur le tracé du Tahiti-Chili, les Gambiers nous intéressent mais, on a toujours dit à l'État qu'il serait bien de financer ce câble, comme ils ont déjà préfinancé certains câbles. L'État a mis pas mal de subvention sur Natitua. Ce serait bien pour les Gambiers et il y a Moruroa aussi : peut-être que l'armée aura besoin d'un câble sous-marin, d'une branche.

Maintenant, c'est Google qui pilote les câbles, ce n'est plus nous. Pour l'instant, ce qui est demandé au groupe OPT, c'est une station télécom à Papenoo, à Tahiti Nui Télécom. Nous sommes en pourparlers avancés avec eux. La phase relative à l'exploitation de la station se fera dans un deuxième temps. Google installe deux stations télécom ici : une chez nous et une ailleurs, à Taravao, probablement au sud mais, ce n'est plus nous qui avons le contrôle des opérations, c'est Google. C'est lui qui va investir, c'est lui qui a besoin de s'installer en Polynésie.

Nous avons proposé notre service sur toute une panoplie, c'est-à-dire de poser des câbles, d'obtenir les autorisations administratives, d'exploiter... Visiblement, ils vont s'orienter vers une autre solution, pourquoi pas ? J'attire juste l'attention du gouvernement et des élus de l'assemblée : il faut faire attention à la licence qui leur sera attribuée et accordée. Il faut qu'elle soit strictement limitée au périmètre de pose du câble sous-marin dans les eaux polynésiennes et de transit international, mais pas à l'exercice de télécom en Polynésie parce que sinon, il y aura quelques conséquences au niveau des opérateurs télécom.

C'est pareil pour Starlink : il ne passe pas du tout et ne traite pas du tout avec les opérateurs télécom. Vous achetez un équipement, ça tombe du ciel et c'est tout ! Ça ne passe pas du tout par les opérateurs télécom. Pour le débit, c'est très bien ; en revanche, ça va tuer les opérateurs télécom, pas seulement nous, TNT, tout le monde.

Vous savez, OneWeb est inséré chez nous, à Papenoo. Du coup, nous discutons avec eux pour, soit acheter des capacités chez eux, soit commercialiser leurs services, prioritairement aux zones qui sont desservies en capacités Intelsat mais de faibles capacités, surtout les îles éloignées. Cette capacité nous coûte très cher, pour un débit et une performance médiocre, surtout quand il y a le mauvais temps ! Là, c'est terrible, parce que tout le monde se plaint.

Quand on voyage vers une île où il y a le câble sous-marin, où il y a la 4G (Marquises, à Tubuai, à Rurutu) et que l'on revient dans son île où il n'y a rien, tout le monde se plaint et à juste titre, parce que les capacités ne sont pas là ! On discute donc très sérieusement avec OneWeb, qui est installé à Papenoo, pour négocier avec eux de pouvoir soit distribuer, soit acheter des capacités satellitaires. J'ai dit aux *tāvana* concernés qu'ils seront prioritairement pilotes de OneWeb. Les pourparlers sont donc engagés.

M^{me} Vannina Crolas : Quand se fera la mise en service ? Peut-être qu'il faudra demander à nos *tāvana* des îles éloignées de patienter encore un peu...

M. Jean-François Martin : Leur service mondial n'est pas encore ouvert : ce sera pour février, mars.

J'avais rencontré le président du SIVMTG. Tous les *tāvana* attendent, c'est clair, parce que la capacité est aujourd'hui limitée. Encore une fois, on a fait avec ce qui existait en technologie satellitaire et c'est extrêmement couteux ! Nous avons très peu de chiffre d'affaires là-dessus et encore une fois, nous sommes seuls à le faire.

M^{me} Elise Vanaa : Je voudrais juste rappeler que madame Béatrice Le Gayic, qui est notre présidente de commission, est aussi membre du conseil d'administration de l'OPT. Je ne suis pas le seul membre du CA de l'OPT et je retiens les chiffres que notre *fa'aterehau* vient de nous énoncer. Je pense qu'au-delà de tous ces câbles, il y a toute la vie au sein de l'OPT. En tant qu'élus, nous sommes aussi, à chaque fois, saisis par nos administrés, par rapport aux services rendus dans nos bureaux de poste qui sont fermés ou en sous effectifs. Beaucoup de demandes viennent de nos administrés : les recrutements... Puisqu'il y a une nouvelle gouvernance, on pense qu'on va recruter de nouvelles personnes.

Je retiens les chiffres que notre *fa'aterehau* nous a énoncés. *'Ia hi'o anae vau e fa'aterehau, 'ia oti anae tā tātou mandat, 'ua i fa'ahou te 'āfata a te OPT ! Fa'aitoito iho ā ia tātou no te haere mai e fa'a'āfaro, e fa'a'ī i teie 'āpo'o 'ia i ! E fa'aitoito tātou !* Je crois que c'est ce qu'on doit retenir. Comme le PDG l'a rappelé : le Pays demandait aussi bien à l'OPT, qu'au Port autonome et à Air Tahiti Nui. Maintenant, ces structures sont en déficit ! Je pense qu'il est tout à fait normal que le Pays apporte son soutien.

Enfin, j'entends bien *fa'aterehau*, que notre conseil d'administration se tiendra dans deux semaines.

M^{me} Vannina Crolas : Ce sera le 30 janvier.

Nō te pāhonora'a noa i teie nei mana'o a tō tātou nei mero ato'a nō te fa'aterera'a a tā tātou nei pū OPT, le Pays doit être là au service de ces opérateurs. Ce sont également des opérateurs publics, pas seulement des entreprises concurrentielles. Ils n'interviennent pas que sur des missions concurrentielles. Toutefois, la condition est de s'engager dans une dynamique vertueuse. Il s'agit de l'objet même du PREF parce qu'à financer à perte éternellement, on ne va pas s'en sortir. C'est pourquoi, dès que nous sommes arrivés au gouvernement, nous avons travaillé sur ce plan avec Jean-François. Tous les dirigeants de l'OPT se sont également impliqués dans ce travail. À l'instar de Jean-François, Christophe devrait également partir à la retraite cette année. Il nous laisse un dossier avec, certes des défis à relever, mais les rails ont été préparés.

Il faut désormais qu'on s'y engage et qu'on y arrive. Nous serons présents afin de nous assurer qu'on suive toujours les rails, qu'on ne s'écarte pas de ce projet, bien qu'il y ait sûrement encore des choses à préciser dans ce plan de rétablissement. Au départ, il me semble que le plan était prévu jusqu'en 2025. Nous avons demandé à se projeter jusqu'en 2028 parce que sont également prévus des plans de départ volontaire. À ce sujet, il n'est pas possible d'observer l'impact financier maintenant. Il faut attendre que les personnes partent. En complément, il va de soi qu'on soit vigilant quant aux recrutements. Il est inutile de mettre en place des plans de départ volontaire, avec de sacrées indemnités versées à ceux qui partent pour les encourager à partir, si on continue à recruter. En conséquence, on s'inscrit dans une dynamique vertueuse qui est, à mon avis, désormais dessinée. Maintenant, il faut que l'on réalise ce plan et que l'on soit vigilant à son respect, notamment avec les nouveaux dirigeants qui vont arriver.

M. Jean-François Martin : Pourquoi 2028 ? Parce qu'il y a des projets qui vont aboutir en 2028. Ils sont enclenchés mais vont générer du chiffre d'affaires seulement en 2028. Par exemple, aujourd'hui *OneWeb* paye déjà à TNT la location du site et paye déjà à ONATi les locations de capacité sur les câbles sous-marins et cela va aller en augmentant. En 2028, on sera pratiquement à 1 milliard de chiffre d'affaires avec *OneWeb*. C'est contractualisé, c'est signé. De ce fait, si on limitait à 2024-2025, on ne verrait pas apparaître ce chiffre d'affaires-là. Bien que nous en ayons connaissance, le faire ressortir permet d'observer une augmentation sensible du résultat.

Autre chose : TNT va construire une centrale photovoltaïque. Cette ferme va être très importante en nous permettant de réduire nos consommations d'électricité. Une autre bonne nouvelle est que EDT envisage de déménager la centrale thermique qui est en ville (Vairaatoa). Cela est très bon pour nous parce que EDT d'une part, va nous louer la terre en s'implantant chez nous, et puis, surtout, on va pouvoir s'interconnecter et véhiculer la fabrication de leur production d'électricité dont on n'a pas besoin. Tous ces projets vont mûrir, vont être lancés et prendront leur plein effet en 2028.

Concernant l'immeuble Hinoï, le conseil d'administration a souhaité qu'on le réduise. Je salue sa décision d'avoir ramené cet immeuble à une proportion plus réduite, avec un rassemblement et une mutualisation des forces commerciales et administratives. Cela permet de louer à l'extérieur des espaces que l'on va conserver. On peut également mentionner l'immeuble de l'hôtel des Postes, sur lequel une réunion est bientôt prévue avec Tony. Cela aura aussi des effets sur 2028.

Voici les raisons du prolongement du PREF jusqu'en 2028. Beaucoup de projets vont être enclenchés et certains le sont déjà comme *OneWeb*. Mais, encore une fois, il faudra bien surveiller l'exécution du plan.

M. Pierre Terou : Ma question porte sur les départs volontaires. Combien y en a-t-il ? Je pose cette question pour les *Raromata'i* (Uturoa). Est-ce possible de savoir s'il y a des départs volontaires à Raiatea (Uturoa) ? Parce qu'avant, on a remarqué que les embauches à Raiatea profitaient à la famille. Maintenant, il faut arrêter tout cela. C'est pourquoi j'aimerais savoir s'il y a des départs à Raiatea. Si oui, combien ? et s'il y a des embauches ?

M. Bruno Arbonel : En ce qui concerne Uturoa, premièrement, vous n'ignorez pas qu'on est en train de reconstruire le bureau de poste de Uturoa. Il va être inauguré au mois d'octobre 2024. L'objectif est d'offrir à la population et à nos salariés un service qui soit plus adapté à leurs attentes puisqu'aujourd'hui ce n'est pas satisfaisant.

En ce qui concerne les départs, à ma connaissance, il y a eu deux départs volontaires sur Uturoa, mais je pourrais vous confirmer ce chiffre à la sortie de cette réunion. En ce qui concerne ces départs volontaires, la règle est qu'à minima 75 % ne sont pas remplacés. En l'occurrence, il n'y a eu, à ma connaissance, aucune embauche nouvelle à Uturoa. On gère la relation avec les « sans complements » de poste de ces personnes qui sont parties. Par contre, lorsqu'il y a des départs volontaires de mono guichet dans les archipels éloignés, pas à Uturoa, il est clair que nous avons une obligation de remplacer la personne afin de délivrer le service. En conséquence, on n'est pas à 100 % de départs volontaires non remplacés, mais il y a une optimisation remarquée.

Le pilotage de Fare Rata quant à cette gestion de réduction des coûts sociaux est efficace puisqu'entre 2019 et 2022, on a réduit nos coûts totaux de 439 millions F CFP, en intégrant charges et tout ce qui est lié à la charge des congés payés, etc. Cet effort de gestion découle des indications de la convention d'objectif et de performance signée avec le Pays. Il s'agit de s'assurer d'une gestion juste ainsi que d'une optimisation entre la qualité de service délivrée à la population, qui doit s'améliorer, et nos charges de fonctionnement, qui doivent être réduites. Nous devons également augmenter nos revenus en identifiant des pistes nouvelles de ressources.

M^{me} Vannina Crolas : Monsieur Pierre Terou nous pose une question importante. En effet, dans la mesure où l'OPT exerce des missions de service public et qu'une partie des recettes de l'OPT vient des subventions du Pays, l'accès aux emplois de l'OPT doit respecter le principe d'égalité d'accès à l'emploi. Ainsi, on doit faire en sorte que tout le monde puisse avoir une chance d'accéder aux emplois de l'OPT. Il ne faut pas qu'ils se transmettent de père en fils. Il est vraiment nécessaire de rétablir cette égalité d'accès parce qu'il s'agit d'un service public disposant de financements publics.

En conséquence, avec Jean-François, on s'est mis d'accord pour mettre en place des procédures d'appels à candidatures lorsqu'un poste se libère. Sachant qu'en principe, lorsqu'un poste se libère, il n'est pas forcément remplacé, on voit de quelle manière on réorganise le service pour limiter le recrutement. Mais s'il y a une nécessité de recruter, les postes doivent faire l'objet d'un appel à candidatures ouvert à tous. Pas seulement aux enfants ou aux agents de l'OPT, mais bien à tous, pour que tout le monde puisse avoir la chance d'y accéder. On a convenu de la mise en place d'un comité de recrutement interne assurant le traitement objectif et équitable des candidatures pour que personne ne puisse être lésé et que tout le monde puisse avoir sa chance.

Il est vrai que de tradition, ce sont soit les Tikitoa, soit les footballeurs de Pirae, etc. Il faut que l'on casse cette habitude. Ils sont peut-être bons, voire même les meilleurs, mais il faut au moins que les autres puissent concourir et avoir leur chance. L'OPT doit retenir les meilleurs afin d'assurer le meilleur service à nos administrés.

M^{me} Vahinetua Tuahu : Je vais rebondir sur deux choses qui ont été abordées.

Tout d'abord, pour reprendre les propos de notre présidente de la commission de l'économie, il est vrai que beaucoup d'administrés sont venus nous voir pour nous parler de leur situation. D'aucuns avaient travaillé à Fare Rata et certains dans d'autres boîtes. Ils ont parlé de beaucoup de choses mais je retiens le problème des postes « placards ». Certains sont venus nous voir et nous ont parlé de cela. Pourquoi ? Parce qu'il y a plusieurs directions et dans une direction, il y a plusieurs conseillers. Ils nous ont remonté que certains conseillers ne font rien, que ce sont des postes « placards ». Ainsi, lorsque l'on parle de renouvellement de l'emploi, cela me frustre parce qu'il y a une injustice.

Ensuite, Madame la ministre parlait des embauches, là-aussi, certains sont venus nous relater que l'on embauche parce qu'on fait partie de la *team* OPT ou de Tikitoa. Par contre, pour ceux qui bossent dur, qui ont une famille, leur contrat n'est pas renouvelé. Et qui on voit ? On voit des personnes qui viennent et qui partent parce qu'ils ont des matches à l'extérieur, qu'ils ont l'autorisation de pouvoir sortir... Désolée de parler ainsi mais ce sont les retours des administrés et cela me fait mal au cœur. Et j'appuie sur les postes « placards » qui concernent beaucoup de personnes ayant été embauchées et puis après qui ne font rien ! Ils attendent le salaire à la fin du mois.

Deuxièmement, au niveau des terrains. Vous avez parlé de l'établissement Hinoi. De huit étages, on est passé à cinq étages, donc le SPC n'en fait plus partie ? Il y a également des ventes de terrain qui vont se faire apparemment. Là où vous êtes aussi, je crois que cela va se réduire, à Mahina, à Faa'a. Est-ce vendu à ATN tout ça, le grand bâtiment ?

M. Jean-François Martin : Oui, il est un fait qu'il y a des agents qui sont en surnombre. Les raisons sont différentes : parfois il y a des agents qui sont en situation de RPS (Risque psychosociaux) et donc l'employeur a l'obligation de protéger la santé morale des salariés. Cela suppose souvent que ces salariés soient en mobilité. Quand ils bougent, il n'y a pas forcément un poste budgétaire d'accueil. Mais en tout cas, il faut protéger la santé des salariés et donc ils se retrouvent sur des positions budgétaires où il n'y a pas de cadre d'emplois. En conséquence, il y a des surnombres. On a réussi souvent à redynamiser ces salariés mais budgétairement ils sont là. Par contre, ceux-là travaillent.

Autrement, il est un fait qu'il y a des agents en surnombre qui ne produisent pas grand-chose. Je renvoie à Christophe puisque c'est majoritairement chez ONATi que l'on retrouve du surnombre. Dans le plan de rétablissement de l'équilibre financier, au niveau des dépôts, on est de mémoire à 50 % des surnombres que l'on envisage de faire partir et 50 % à caser sur des postes vacants. La difficulté qu'on rencontre est qu'on a beaucoup de postes vacants, mais il faut réussir à faire correspondre les personnes en surnombre aux postes vacants. Il faut que les bons profils aient les bonnes compétences. On ne va pas imposer un salarié sur un poste s'il n'a pas le bon profil. C'est toute la difficulté de la gestion fine des compétences des salariés : essayer de faire migrer les agents qui sont en surnombre et les faire travailler sur des postes vacants qui correspondraient à leur profil et, pour ceux qui n'y arriveraient pas, les accompagner à partir.

Les raisons sont parfois d'ordre générale. C'est-à-dire qu'il y a des embauches qui ont été imposées alors qu'il n'y avait pas forcément de besoins. C'est vrai mais ça a été de tout temps malheureusement. À l'époque, cela ne se voyait pas trop parce que la situation financière faisait que mais, aujourd'hui, cela se voit. On ne le cache pas et on a pris le problème à bras le corps. Maintenant, ce sont des situations individuelles à gérer, ce n'est pas si évident que ça. En tous les cas, dans le plan, Christophe a intégré cette notion de départ d'une partie des agents en surnombre. Cela se négociera parfois en transaction à l'amiable, parfois cela risque peut-être de finir devant les tribunaux s'il y a un conflit mais cette situation n'est plus supportable, clairement ! On ne peut pas tolérer qu'il y ait des agents qui ne travaillent plus et qui viennent prendre leur salaire et, du coup, il n'y a pas de production.

Pour les terrains, depuis la nouvelle gouvernance gouvernementale, la stratégie a changé. En 2023, pour que l'OPT puisse continuer à verser des subventions à ses filiales, on avait prévu de vendre un certain nombre de terrains : celui de Taravao à côté du bureau de poste qui est un terrain vierge où il n'y a personne ; Taapuna qui est en milieu résidentiel dont on n'avait plus besoin. Le conseil d'administration a décidé de ne plus vendre celui de Mahina, derrière le bureau de poste, il y a un grand terrain, une grande surface qui n'est pas exploitée et c'est pour ça qu'on envisageait de le vendre.

Ce que le conseil d'administration a demandé c'est de recentrer et d'essayer de louer à l'extérieur. Le sujet juridique, c'est de construire des immeubles mais pas forcément pour nos besoins. Le problème juridique que l'on a c'est que de construire des immeubles, faire de la promotion immobilière pour éventuellement créer des logements, ce n'est pas franchement dans notre objet social. Les promoteurs immobiliers vont dire mais qu'est-ce que le groupe OPT vient faire dans de la promotion immobilière pour vendre des logements ? Ce n'est pas notre objet. OPT, c'est de la télécoms et du service financier, poste. Louer, possiblement, mais construire pour louer c'est un peu compliqué. Donc, on a arrêté les ventes. Du coup, on a mis l'OPT en déficit en 2023 mais on pouvait le faire parce que la situation de trésorerie est très bonne à l'OPT et vous verrez le résultat 2023 de l'OPT tout seul sera en déficit. Ce n'est pas dérangeant.

Ensuite, comme il y a un transfert de l'état-major de Fare Ute vers le projet de Hinoï qui serait réalisé et mis en service au 1^{er} janvier 2028, il y a eu beaucoup de demandes sur Fare Ute. C'est un site qui est attractif et qui intéresse pas mal de gens. L'une des principales demandes vient du Port Autonome. Ils sont venus visiter le site la semaine dernière. Le directeur général est venu. Jordy en conseil d'administration était intervenu pour dire qu'ils étaient intéressés. Donc, ce serait le seul gros site immobilier que l'on vendrait et qui nous permettrait, et on le voit dans le PREF en 2027, d'avoir un résultat positif conséquent parce qu'il y a un impact de 2 milliards sur cette cession de Fare Ute. On passe de 1,6 milliard à 3,3 milliards. C'est l'impact de la vente de Fare Ute que l'on garderait avec nous pour améliorer notre réserve. On n'investit même pas dans Hinoï, c'est-à-dire que ce ne sera même pas consacré au financement du projet Hinoï. On ferait une avance en compte courant qui serait remboursée par la SCI Fare Hinoï.

Donc, il n'y a plus de vente. On va vendre le terrain de Taravao parce que celui-là ne sert à rien, il est vierge. Pour le moment, tout le reste, on a arrêté. Tous les locaux que l'on va libérer suite à Hinoï (Shangrila, HDP, etc.) seront loués. On va libérer des plateaux entiers. Marara Paiement qui est là aujourd'hui va migrer vers l'immeuble Ainapare, au Pont de l'est, et du coup cela libère des plateaux entiers. Je sais que vous avez un projet de construction pour vous agrandir et, possiblement, comme vous êtes juste en face, cela pourrait vous intéresser. Il pourrait y avoir des plateaux à votre disposition. Je sais qu'il y a une rencontre qui est prévue avec le président de l'assemblée.

M^{me} Vannina Crolas : Je voudrais rebondir sur les postes « *placard* » comme tu dis, mais nous on dit « *en surnombre* ». Certes, il y a effectivement des erreurs de *casting* quand on a recruté. Il y a aussi le poids de la pression politique des années passées qui a obligé l'OPT à recruter un certain nombre d'agents pour des considérations non pas professionnelles, mais purement politiques. Donc, il ne faut pas que l'on refasse les mêmes erreurs parce que sinon on ne va pas améliorer la situation.

Depuis que l'on est là, je reçois pleins de demandes d'emplois OPT alors que je leur dis qu'il faut réduire les dépenses. Je ne suis jamais intervenue. Je n'ai jamais fait droit à des demandes de recrutement. On transmet l'info mais sans mettre de pression sur tel ou tel recrutement. C'est l'OPT qui décide. C'est vraiment important, il faut qu'on laisse tous nos établissements gérer en bon père de famille, pas uniquement l'OPT. On est simplement là pour surveiller que tout se passe bien et que les règles soient bien respectées. On doit leur faire confiance et surtout ne pas nous mêler de la gestion interne de nos établissements. Après, c'est sûr qu'il ne faut pas non plus fermer les yeux, il faut rester vigilant. Mais cette question de confiance est importante.

EXAMEN DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION

(Procédure d'examen simplifiée pour les deux projets de délibération.)

PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

Le projet de délibération ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'ensemble du projet de délibération :
Adopté à l'unanimité avec 7 voix pour

PORTANT APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2022 DU GROUPE PUBLIC OFFICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le projet de délibération ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'ensemble du projet de délibération :
Adopté à l'unanimité avec 7 voix pour

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 10 h 19.)

LA PRÉSIDENTE,

Béatrice Flores-Le Gayic